



The Green Key

CRITERES 2010 A L'ATTENTION DES CHAMBRES D'HÔTES ET GÎTES

Gestion environnementale générale

| | | | |
|---|------------------|----------|---|
| 1 | Impératif | | Votre hébergement est-il conforme aux législations environnementales nationales et régionales ? (permis d'environnement, d'urbanisme, hygiène, etc.) |
| 2 | Impératif | | Y a-t-il une personne responsable de la gestion environnementale au sein de votre hébergement ? <i>Cette personne peut être le propriétaire de l'hébergement. Dans ce cas, elle est la personne de référence sur les sujets environnementaux.</i> |
| 3 | Impératif | | L'hébergement a-t-il une politique environnementale formulée par écrit (déclaration environnementale) et affichée de telle sorte à ce qu'elle soit clairement visible pour les clients et les salariés. |
| 4 | Impératif | | L'hébergement s'est-il fixé des objectifs environnementaux et dispose-t-il d'un plan d'action en 3 ans pour les atteindre ? |
| 5 | Impératif | | Le propriétaire de l'hébergement s'engage-t-il à assurer un contrôle annuel du respect des critères Clé Verte ? |
| 6 | Optionnel | 2 points | Tous les lieux et bâtiments de la propriété satisfont-ils de manière égale les critères Clé Verte (y compris les espaces privés) ? |
| 7 | Optionnel | 1 point | Avez-vous établi une collaboration avec vos fournisseurs ou les acteurs locaux sur les questions environnementales ? |
| 8 | Impératif | | L'hôtel se situe-t-il en dehors de tout site pollué ou présentant un risque majeur pour la santé et la sécurité des clients ? |

Implication des employés

| | | | |
|----|------------------|-------------------------|---|
| 9 | Impératif | s.o. si un seul employé | Réunissez-vous votre personnel au moins une fois par an pour l'informer des initiatives prises en matière d'environnement par l'hébergement ? |
| 10 | Impératif | s.o. si un seul employé | Le responsable environnement organise-t-il avec la Direction des réunions sur les orientations environnementales de l'hébergement ? |
| 11 | Impératif | | Le propriétaire de l'hébergement (<i>si personne de référence sur les sujets environnementaux</i>) ou le responsable environnement est-il été formé sur les enjeux environnementaux ? |
| 12 | Impératif | | La/les personne(s) travaillant dans l'hébergement ont-elles connaissance des aspects concrets spécifiques à leurs tâches qui relèvent de la politique environnementale de l'hébergement ? |

Informations environnementales aux clients

| | | | |
|----|------------------|--|--|
| 13 | Impératif | | Si vous êtes lauréat, affichez-vous clairement que la Clé Verte vous a été attribuée ? |
| 14 | Impératif | | Si vous êtes lauréat, les clients auront-ils facilement accès aux informations concernant la Clé Verte (critères, contact, etc.) ? |
| 15 | Impératif | | Le propriétaire de l'hébergement est-il capable d'informer les clients sur les engagements de l'hébergement en matière d'environnement ? |
| 16 | Impératif | | Disposez-vous d'une documentation régulièrement mise à jour et consultable par les clients rassemblant tous les éléments concernant la politique environnementale de l'hébergement ? |
| 17 | Impératif | | L'hébergement dispose-t-il d'une signalétique encourageant les économies d'eau et d'énergie ? (<i>éteindre la télévision, les lumières, le chauffage, l'eau, etc.</i>) |

Gestion de l'eau

| | | | |
|----|------------------|-----------------------|--|
| 18 | Optionnel | 1 point | Avez-vous mis en place des compteurs d'eau séparés pour chaque secteur fortement consommateur (buanderie, piscine, cuisine, arrosage) ? |
| 19 | Impératif | | Procédez-vous à un relevé de vos compteurs d'eau au moins une fois par mois pendant la période d'ouverture ? |
| 20 | Optionnel | 2 points | Afin d'économiser l'eau de distribution, avez-vous déjà étudié d'autres possibilités d'approvisionnement en eau ? (<i>eau de pluie pour arroser les espaces verts, alimenter les toilettes et les machines à laver, nettoyer les espaces extérieurs</i>) |
| 21 | Impératif | | Lors du remplacement des toilettes, vous engagez-vous à ce que le volume des futures chasses d'eau soit inférieur à 6 litres/chasse d'eau ? |
| 22 | Impératif | | Le débit des douches est-il inférieur à 7 litres par minute ? |
| 23 | Impératif | | Le débit des robinets/lavabos est-il inférieur à 6 litres par minute ? |
| 24 | Impératif | s.o. si aucun urinoir | La consommation d'eau de chasse dans les urinoirs est-elle réduite au strict nécessaire ? |
| 25 | Impératif | | Pouvez-vous certifier qu'il n'y a dans l'hébergement aucune fuite au niveau des robinets et des toilettes ? (<i>ou : avez-vous un dispositif qui permet de remédier aux fuites en moins de 24 h ?</i>) |
| 26 | Impératif | | Votre hébergement est-il connecté à un système d'assainissement (collectif ou autonome) en conformité avec la législation ? |
| 27 | Optionnel | 2 points | Les eaux usées sont-elles réutilisées après traitement ? |
| 28 | Impératif | | Avez-vous pris des dispositions en faveur d'économies d'eau et d'énergie dans les services qui en utilisent beaucoup (sauna, hammam, piscine, spa, solarium, etc.) ? |
| 29 | Impératif | | Y a-t-il une corbeille dans chaque salle de bain ? |
| 30 | Impératif | | Lors du remplacement des lave-vaisselles, vous engagez-vous à ce qu'ils consomment moins de 3,5 litres d'eau par panier ? |
| 31 | Impératif | | Les instructions relatives à l'utilisation des programmes de lavage les plus économes en eau et électricité sont-elles affichées près des machines à laver ? |
| 32 | Impératif | | Les produits chimiques dangereux sont-ils stockés dans des conditions ne permettant aucun dommage pour l'environnement ? |

Ménage et nettoyage

| | | | |
|----|------------------|------------|--|
| 33 | Impératif | | Utilisez-vous au moins 50 % de produits d'entretien des sanitaires porteurs d'un label ou d'une certification écologiques ? |
| 34 | Impératif | s.o. gîtes | Les clients ont-ils la possibilité de faire nettoyer leurs draps et serviettes uniquement sur demande ? |
| 35 | Impératif | | La personne en charge du ménage et du nettoyage est-elle formée à utiliser les produits d'entretiens et les produits chimiques le moins souvent possible ? |
| 36 | Impératif | | La personne en charge du ménage et du nettoyage est-elle formée à ne pas dépasser le dosage recommandé de détergent et de produits d'entretien indiqué sur l'emballage ? |
| 37 | Impératif | | Les détergents et produits d'entretien sont-ils exempts des substances citées ci-après : EDTA, NAS, phosphonates, azurants optiques ? |
| 38 | Impératif | | Le papier toilette et les serviettes en papier (le cas échéant) sont-ils fabriqués en matière non-chlorée et/ou portent-ils un label écologique ? |

Gestion des déchets

| | | | |
|----|------------------|---------|--|
| 39 | Impératif | | Avez-vous mis en place un tri sélectif des déchets respectant les règles en vigueur dans la commune ? |
| 40 | Impératif | | Si aucune collecte des déchets n'est organisée à proximité de l'hébergement, assurez-vous le transport vers le site le plus approprié pour les traiter ? |
| 41 | Impératif | | La/les personne(s) responsable(s) du tri et/ou du stockage des déchets, a/ont-elle(s) connaissance des informations les plus pratiques et des facilités techniques pour assurer le tri des déchets ? (<i>conteneurs, pièce réservée aux déchets, etc.</i>) |
| 42 | Optionnel | 1 point | Les clients ont-ils la possibilité de trier les déchets à l'intérieur de leur location ? |
| 43 | Impératif | | En complément du tri sélectif, avez-vous organisé avec vos fournisseurs la collecte ou récupération des emballages au niveau de vos lieux d'approvisionnement (cartouches d'imprimantes, filtres, récupération des huiles de friture, etc.) ? |
| 44 | Impératif | | Si vous utilisez de la vaisselle jetable, est-elle exclusivement faite de carton ou d'amidon et uniquement |

utilisée autour de la piscine, dans la discothèque ou dans le cadre de paniers repas ?

| | | | |
|----|-----------|-----------------------|--|
| 45 | Optionnel | 1 point | Veillez-vous à ce que les articles de toilette comme le shampoing, le savon, les gels de douche, etc. ne soient pas emballés individuellement ou soient conditionnés sous emballage recyclable ? |
| 46 | Optionnel | 1 point s.o. gîtes | Veillez-vous à ce que la crème, le beurre, la confiture ne soient pas emballés individuellement ou soient conditionnés sous emballage recyclable ? |

Gestion de l'énergie

| | | | |
|----|-----------|-----------------------------------|---|
| 47 | Optionnel | 1 point | Avez-vous mis en place un système (compteurs électriques séparés ou Wattmètres) permettant de mesurer la consommation des postes ou appareils à haute consommation électrique tels que la cuisine, le chauffe-eau, la climatisation, la ventilation, etc. ? |
| 48 | Impératif | | Procédez-vous à un relevé de vos compteurs d'électricité au moins une fois par mois ? |
| 49 | Optionnel | 2 points | Le bâtiment est-il isolé au-delà de la réglementation régionale (K 45) de sorte à assurer une réduction significative de la consommation d'énergie |
| 50 | Impératif | | La consommation énergétique des chambres ou meublés non utilisés est-elle réduite au maximum ? |
| 51 | Impératif | | Les réfrigérateurs dans les chambres ou meublés non loués sont-ils éteints ? (<i>lorsque les chambres ou gîtes ne sont pas occupés pendant au moins 3 jours consécutifs</i>) |
| 52 | Impératif | | Les télévisions dans les chambres ou meublés sont-elles éteintes entre deux locations ? (<i>et non sur le mode « veille »</i>) |
| 53 | | | L'hébergement est-il équipé d'un système centralisé de gestion de l'électricité que les clients doivent allumer en entrant dans leur chambre? |
| 54 | Optionnel | 2 points | Avez-vous réalisé un audit externe sur l'énergie dans votre hébergement ? |
| 55 | Impératif | | Les pièces chauffées disposent-elle toutes de vannes thermostatiques ? |
| 56 | Impératif | | Toutes les fenêtres sont-elles en double ou triple vitrage ? |
| 57 | Optionnel | 1 point | Votre système de chauffage est-il autre qu'électrique ? |
| 58 | Optionnel | 2 points | L'hébergement est-il équipé d'un système de ventilation double flux ? |
| 59 | Optionnel | 2 points s.o. si pas d'air co. | L'hébergement renonce-t-il à l'utilisation d'air conditionné ou le système d'air conditionné s'éteint-il automatiquement quand les fenêtres sont ouvertes ? |
| 60 | Optionnel | 2 points | Existe-t-il des systèmes de récupération de chaleur dans votre hébergement? (<i>Au niveau notamment des unités de chauffage, ventilation ou refroidissement de l'hébergement</i>) |
| 61 | Impératif | | Tous les échangeurs thermiques des appareils générant du chaud ou du froid sont-ils régulièrement nettoyés ? (<i>radiateurs, réfrigérateurs, etc.</i>) |
| 62 | Impératif | | Les filtres à graisse dans les hottes d'évacuation sont-ils régulièrement nettoyés ? |
| 63 | Impératif | | Les joints d'étanchéité des appareils qui conservent ou produisent du chaud ou du froid sont-ils performants ? (<i>réfrigérateurs, chambres froides, postes de réchauffage, fours</i>) |
| 64 | Impératif | | Lors du remplacement des pompes et appareils de refroidissement, vous engagez-vous à ce qu'ils soient exempts de réfrigérants CFC ? |
| 65 | | | L'appel des ascenseurs est-il optimisé ? (<i>un seul ascenseur par appel</i>) |
| 66 | Impératif | | Lors du remplacement des mini-bars, vous engagez-vous à ce qu'ils consomment moins de 1 kWh par jour ? |
| 67 | Optionnel | 2 points | Utilisez-vous de l'énergie renouvelable pour la production de chaleur ou d'eau chaude ? |
| 68 | Optionnel | 2 points | Produisez-vous de l'électricité à base d'énergie renouvelable ? |
| 69 | Optionnel | 2 points | Avez-vous un contrat avec un fournisseur d'énergie 100 % renouvelable ? |
| 70 | Impératif | | 75 % au moins des ampoules de l'hébergement sont-elles économes en énergie ? |
| 71 | Impératif | | L'éclairage extérieur est-il connecté à des détecteurs de mouvement ou détecteurs crépusculaires ? |
| 72 | Impératif | | Les ordinateurs et appareils de bureau nouvellement acquis sont-ils munis d'un dispositif d'économie d'énergie (veille, extinction de l'écran, etc.) ? |

Alimentation

| | | | |
|----|-----------|------------|--|
| 73 | Impératif | s.o. gîtes | Les stocks de nourriture et boisson comptent-ils au moins 25 % (en valeur monétaire) de produits locaux, ou de produits issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable ? |
| 74 | Impératif | s.o. gîtes | Vous engagez-vous à ce que la part de ces produits augmente chaque année ? |

Activités Nature

| | | | |
|----|------------------|----------|---|
| 75 | Impératif | | Proposez-vous à vos clients de la documentation et des informations sur les espaces naturels à proximité de l'hébergement ? (<i>réserves naturelles et parcs naturels, paysages remarquables, mesures de conservation de la nature</i>) |
| 76 | Optionnel | 1 point | Contribuez-vous au développement des activités environnement-nature dans votre région (partenariats avec des associations, etc.) ? |
| 77 | Optionnel | 2 points | L'hébergement propose-t-il des activités à destination des clients sur le thème du développement durable, de la nature, de l'environnement ? |
| 78 | Impératif | | Mettez-vous à la disposition des clients de l'hébergement le plan et les horaires des transports en commun de la région ? |
| 79 | Optionnel | 2 points | Proposez-vous à vos clients un service de navette pour leur permettre d'arriver à proximité de l'hébergement en transport en commun (train, bus, tram) |
| 80 | Optionnel | 2 points | Mettez-vous des bicyclettes à disposition de vos clients ? |
| 81 | Impératif | | Informez-vous les clients sur les points de location de bicyclettes situés à proximité de votre hébergement ? |
| 82 | Optionnel | 2 points | Existe-t-il un questionnaire de satisfaction sur les actions environnementales de l'hébergement ? |

Administration-Bureau

| | | | |
|----|------------------|------------|--|
| 83 | Impératif | s.o. gîtes | Tous les espaces utilisés dans le cadre des services offerts bénéficient-ils de la même démarche environnementale que le reste de l'hébergement (buanderie, cuisine, etc.) ? |
| 84 | | | Le personnel des activités ou services concédés (salon de coiffure, spa, restaurants, boutiques) est-il informé de la démarche environnementale de l'hébergement ? |
| 85 | Impératif | | Utilisez-vous du papier blanchi sans chlore et favorisez-vous l'utilisation du recto-verso ? |
| 86 | Optionnel | 1 point | Avez-vous favorisé la correspondance électronique plutôt que l'envoi de brochures ? |
| 87 | Impératif | | Les produits d'édition et la papeterie relèvent-ils d'une démarche écologique (label écologique ou fabriqués par une entreprise ayant une démarche environnementale) ? |
| 88 | Optionnel | 1 point | Lors du remplacement des biens durables (serviettes, draps, alèses), vous engagez-vous à ce qu'ils portent un label écologique ou qu'ils soient distribués par une société ayant une démarche environnementale ? |
| 89 | Impératif | | L'hébergement promotionne-t-il des moyens de circulation douce et de transports en commun auprès de la/des personne(s) qui y travaille(nt) et auprès des clients ? |

Environnement intérieur

| | | | |
|----|------------------|---------|--|
| 90 | Impératif | | Des chambres non-fumeurs sont-elles proposées aux clients ? |
| 91 | | | Y a-t-il une politique du tabagisme pour le personnel ? (<i>définition d'horaires et de lieux pour fumer</i>) |
| 92 | Impératif | | Le propriétaire ou responsable de l'hébergement respecte-t-il la loi concernant les éléments polluants (<i>amiante, peinture au plomb</i>) et veille-t-elle à ne pas utiliser de produits polluants (<i>insecticides, désodorisants chimiques</i>) ? |
| 93 | Optionnel | 1 point | En cas de travaux de rénovation, l'environnement intérieur sera-t-il pris en compte dans les aménagements ? <i>Le choix se portera-t-il sur des peintures et produits écologiques ?</i> |
| 94 | Impératif | | Les nuisances sonores sont-elles réduites à l'intérieur de l'hébergement de façon à ne pas dépasser 30 à 40 Db la nuit (<i>isolations, consignes par rapport aux comportements éventuellement irrespectueux des clients et des habitants, etc.</i>) ? |

Espaces verts

| | | | |
|----|------------------|---------|--|
| 95 | Impératif | | Lors de nouveaux aménagements des espaces extérieurs, planterez-vous des fleurs, arbustes et arbres indigènes ? |
| 96 | Impératif | | Les pesticides et engrais chimiques sont-ils utilisés au maximum une fois dans l'année et uniquement en cas d'absence de techniques alternatives ? |
| 97 | Impératif | | Lors du remplacement des engins d'entretien (<i>tondeuse, taille-haie, etc.</i>), vous engagez-vous à les sélectionner en fonction de critères écologiques (<i>faible consommation d'énergie, présence d'un label</i>) ? |
| 98 | Optionnel | 1 point | Récupérez-vous l'eau de pluie pour l'arrosage des fleurs et des jardins ou pour un autre usage (<i>nettoyages extérieurs, WC</i>) ? |
| 99 | Impératif | | Arrosez-vous les fleurs et jardins entre 18h et 7h ? |

100 Optionnel 1 point Les déchets du jardin sont-ils compostés ?

101 Optionnel 2 points Prenez-vous des dispositions en faveur de la biodiversité (*création d'une marre, maintien de zones non fauchées, prairies fleuries, toitures végétales, nichoirs, tas de bois pour les hérissons, etc.*) ?

Catégories de critères :

Impératif doit être satisfait

Optionnel doit être satisfait à concurrence de 15 points au minimum (sur un total de 45 points)

Critères sans objet :

Surlignés en gris critères sans objet pour les gîtes et chambres d'hôtes

s.o. gîtes critères sans objet pour les gîtes